

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Commune : Saint Cyr en Val - (1) (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450272600018

POSTE COMPTABLE : SGC ORLEANS METROPOLE

M. 57**Budget primitif****Voté par nature**

BUDGET : Commune de St Cyr en Val (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	49
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I - INFORMATIONS GENERALES		Valeurs
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
Informations statistiques		
Population totale		3 388

Informations fiscales (N-2)	Collectivité	1 544,00
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

		Valeurs
Informations financières - ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 661,95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 718,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	206,88
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	10,33
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,56 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,04 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,30 %

Informations économiques dans le cadre de la concertation de la DCE de l'ouvrage N 1 établie sur la base des informations N 2 (économie non les connexions préfectorales) et les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Le conseil et les dispositions législatives et réglementaires applicables à la concurrence, informations sur les méthodes d'attribution des marchés publics, et les services préfectoraux.

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables conformément au code général des impôts

- (2) Les ratios s'appuyant sur l
- (3) L'encours de dette doit con

595

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Recu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I** – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6),

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00 A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	0,00	II	0,00 B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 040 286,09	1 276 553,56	
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	236 267,47	(si solde positif) 0,00	0,00
	=			
	Total de la section d'investissement (2)	1 276 553,56	1 276 553,56	
	+			
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 830 684,99	5 830 684,99	
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	(si déficit) 0,00	0,00
	=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 830 684,99	5 830 684,99	
	+			
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 107 238,55	7 107 238,55	

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023



Publié le

ID : 045-55-20230123-001_2023-DE

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

		B1	
		II	
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II	
		B2	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
			0,00
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 913,50	75 151,50	9 139,00	9 139,00	84 290,50
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	174 525,13	0,00	294 302,00	294 302,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	865 469,17	109 927,79	455 512,50	455 512,50	565 440,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	51 188,18
Total des dépenses d'équipement		1 669 550,52	236 267,47	758 953,50	758 953,50	995 220,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		271 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 941 304,34	236 267,47	1 032 294,89	1 032 294,89	1 268 562,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	7 991,20		7 991,20	7 991,20
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 991,20		7 991,20	7 991,20

TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	1 040 286,09	1 040 286,09	1 276 553,56
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 276 553,56

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50	63 569,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50	663 569,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 700,00	0,00	197 984,06	197 984,06	197 984,06
Total des recettes financières		474 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06	412 984,06
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56	1 076 553,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	434 839,62		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

TOTAL	1 949 295,54	0,00	1 276 553,56	1 276 553,56	1 276 553,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	192 008,80
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 624 691,00	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74	1 794 404,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 501 500,00	0,00	3 241 000,00	3 241 000,00	3 241 000,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	472 618,66	0,00	445 086,17	445 086,17	445 086,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 650 809,66	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91	5 520 490,91
66	Charges financières	106 449,20	0,00	104 194,08	104 194,08	104 194,08
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 768 258,86	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99	5 630 684,99

023	Virement à la section d'investissement (4)	434 839,62		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
74	Dotations et participations (3)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
75	Autres produits de gestion courante (3)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
Total des recettes de gestion courante		5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79	5 822 693,79

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20

TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	192 008,80
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	7 991,20	7 991,20
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	273 341,39	0,00	273 341,39
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	84 290,50	0,00	84 290,50
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	294 302,00	0,00	294 302,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	565 440,29	0,00	565 440,29
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	51 188,18	0,00	51 188,18
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 268 562,36	7 991,20	1 276 553,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 794 404,74		1 794 404,74
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 241 000,00		3 241 000,00
014 Atténuations de produits	40 000,00		40 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	445 086,17	0,00	445 086,17
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	104 194,08	0,00	104 194,08
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000,00	200 000,00	205 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	5 630 684,99	200 000,00	5 830 684,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	215 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	63 569,50	0,00	63 569,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06		197 984,06
Recettes d'investissement – Total		1 076 553,56	200 000,00	1 276 553,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 820,00		620 820,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 976,00		1 058 976,00
731	Fiscalité locale	3 187 380,00		3 187 380,00
74	Dotations et participations (8)	679 949,85		679 949,85
75	Autres produits de gestion courante (8)	248 300,00	0,00	248 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 267,94	7 991,20	10 259,14
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 822 693,79	7 991,20	5 830 684,99

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III	A
---	--	------------	----------

III – VOTE DU BUDGET**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	0,00	1 040 286,09	0,00	1 040 286,09
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 913,50	75 151,50	0,00	9 139,00	0,00	9 139,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	174 525,13	0,00	0,00	294 302,00	0,00	294 302,00
21 Immobilisations corporelles	865 469,17	109 927,79	0,00	455 512,50	0,00	455 512,50
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 669 550,52	236 267,47	0,00	758 953,50	758 953,50	758 953,50
10 Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	211 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39	273 341,39
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
Total des dépenses financières	271 753,82	0,00	0,00	273 341,39	0,00	273 341,39
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 941 304,34	236 267,47	0,00	1 032 294,89	0,00	1 032 294,89
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 991,20			7 991,20		7 991,20
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	7 991,20			7 991,20		7 991,20

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 276 55

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

 Publié le 30/01/2023
 ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RF 041).

(8) Le solde d'exécution reportée est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	A
--	--	------------	----------

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 949 295,54	I	0,00	I	III = I + II
018	RSA	1 949 295,54		1 276 553,56	1 276 553,56	1 276 553,56
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50	63 569,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50	663 569,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 700,00	0,00	197 984,06	197 984,06	197 984,06
Total des recettes financières		474 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06	412 984,06
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56	1 076 553,56
021	Virement de la section de fonctionnement	434 839,62		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

Affectation au compte 1068 (8)

Total des recettes d'investissement cumulées

1 276 55

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

S2Lo
Publié le 25/01/2023 à 10:00
ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

(2) Voir "état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
	TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	0,00	1 040 286,09	1 040 286,09	0,00	1 040 286,09	1 276 553,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 913,50	75 151,50	0,00	9 139,00	9 139,00	0,00	9 139,00	84 290,50
2031	Frais d'études	1 711,50	75 151,50		9 139,00	9 139,00	0,00	9 139,00	84 290,50
2033	Frais d'insertion	2 688,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 514,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	174 525,13	0,00		294 302,00	294 302,00	0,00	294 302,00	294 302,00
2046	Attributions compensation investissement	174 525,13	0,00		294 302,00	294 302,00	0,00	294 302,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles	865 469,17	109 927,79	0,00	455 512,50	455 512,50	0,00	455 512,50	565 440,29
2128	Autres agencements et aménagements	21 651,04	10 468,48		0,00	0,00	0,00	0,00	10 468,48
21316	Equipements du cimetière	2 638,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	362 132,26	51 762,72		92 702,00	92 702,00	0,00	92 702,00	144 464,72
21352	Bâtiments privés	0,00	8 194,23		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	93 194,23
2138	Autres constructions	0,00	3 150,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		40 130,50	40 130,50	0,00	40 130,50	40 130,50
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21538	Autres réseaux	11 892,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	442,44		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outilage de voirie	5 609,33	1 956,53		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	8 553,53
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	419,30	0,00		28 340,00	28 340,00	0,00	28 340,00	28 340,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	1 414,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	2 972,33		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	32 973,33
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	6 329,99		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	7 823,99
21838	Autre matériel informatique	0,00	15 796,58		16 440,00	16 440,00	0,00	16 440,00	32 230,58
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 509,05	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	3 858,89		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	6 858,89
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 04/02/2023
ID : 045-214502726-2023-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								= I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	5 203,99	4 995,60	56 150,00	56 150,00	0,00	56 150,00	61 145,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00	51 188,18
2313	Constructions	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00	51 188,18
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 669 550,52	236 267,47	0,00	758 953,50	758 953,50	0,00	995 220,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	211 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39	273 341,39	273 341,39
1641	Emprunts en euros	210 253,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39	273 341,39	273 341,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	271 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	0,00	273 341,39	273 341,39
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 941 304,34	236 267,47	0,00	1 032 294,89	1 032 294,89	0,00	1 032 294,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	7 991,20			7 991,20	7 991,20		7 991,20
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 991,20			7 991,20	7 991,20		7 991,20
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	686,00			7 991,20	7 991,20		7 991,20
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00			0,00	0,00		0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	1 305,20			0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 06/06/2023 à 10:20 par SLOW

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés hors AP	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Charges transférées (7)	0,00			0,00			0,00
	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	7 991,20			7 991,20			7 991,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)			
		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	III = I + II
	TOTAL	1 949 295,54	0,00	1 276 553,56	1 276 553,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	30 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	101 900,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	54 709,20	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 250,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	35 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	4 569,50	4 569,50	4 569,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	30 000,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest. local	237 650,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1683 non budgétaires) (3)	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)(10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
102222	FCTVA	250 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
102226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations finançières	0,00	0,00	197 984,06	197 984,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06
	Total des recettes financières	474 700,00	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56
021	Virement de la section de fonctionnement	434 839,62		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	182 246,72		200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	16 842,90		8 498,00	8 498,00
28033	Frais d'insertion	1 585,86		1 585,87	1 585,87
28046	Attributions compensation investissement	26 160,12		27 727,01	27 727,01
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 191,17		11 529,75	11 529,75

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023


 Publié le 00/01/2023
 ID : 045-214502726-2023-0123-001
 2023-01-27 15:58:01

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					= I + II
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	742,92		1 385,50	1 385,50
28128	Autres aménagements de terrains	6 259,15		5 921,19	5 921,19
281316	Équipements de cimetière	4 545,66		4 545,66	4 545,66
281351	Bâtiments publics	13 518,97		13 518,72	13 518,72
281352	Bâtiments privés	8 495,23		8 495,20	8 495,20
28152	Installations de voirie	3 734,88		3 734,88	3 734,88
281538	Autres réseaux	4 727,40		4 727,40	4 727,40
281568	Autre matériel, outillage incendie	328,37	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 029,78		4 512,38	4 512,38
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 337,36		15 529,37	15 529,37
28181	Installations générales, aménagt divers	430,00		430,00	430,00
281828	Autres matériels de transport	16 235,36		15 159,85	15 159,85
281831	Matériel informatique scolaire	3 888,76		4 298,32	4 298,32
281838	Autre matériel informatique	17 597,21		13 671,42	13 671,42
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 610,89		2 073,63	2 073,63
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 091,00		6 836,45	6 836,45
28188	Autres immo. corporelles	12 893,73		45 819,40	45 819,40
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		617 086,34		200 000,00	200 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						5 830 684,99
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
74	Dotations et participations (2)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
75	Autres produits de gestion courante (2)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
Total des recettes de gestion des services		5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
Total des recettes réelles		5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79	5 822 693,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						5 830 684,99

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023



Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

84

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	3 630,00	0,00		2 910,00	0,00	2 910,00	2 910,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 280,00	0,00		45 750,00	0,00	45 750,00	45 750,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	750,00	0,00		500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	14 500,00	0,00		41 220,00	0,00	41 220,00	41 220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	0,00		6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	annonces et insertions	5 000,00	0,00		4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	48 700,00	0,00		27 800,00	0,00	27 800,00	27 800,00
6236	Catalogues et imprimés	57 850,00	0,00		41 310,00	0,00	41 310,00	41 310,00
6238	Divers	100,00	0,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	37 300,00	0,00		51 020,00	0,00	51 020,00	51 020,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 740,00	0,00		1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 200,00	0,00		7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	34 150,00	0,00		34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 720,00	0,00		4 020,00	0,00	4 020,00	4 020,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	0,00		22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6288	Autres services extérieurs	53 300,00	0,00		59 900,00	0,00	59 900,00	59 900,00
63512	Taxes foncières	33 000,00	0,00		36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		500,00	0,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	750,00	0,00		750,00	0,00	750,00	750,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00		1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 501 500,00	0,00		3 241 000,00	0,00	3 241 000,00	3 241 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00		17 750,00	0,00	17 750,00	17 750,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	0,00		5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 177 800,00	0,00		1 382 500,00	0,00	1 382 500,00	1 382 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		298 800,00	0,00	298 800,00	298 800,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		99 575,00	0,00	99 575,00	99 575,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 04/01/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	300 000,00	0,00		336 950,00	336 950,00	336 950,00	336 950,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		500,00	500,00	500,00	500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
64168	Autres emplois aidés	20 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		33 198,00	33 198,00	33 198,00	33 198,00
64171	Apprentis - rémunérations	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 000,00	0,00		326 399,00	326 399,00	326 399,00	326 399,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	410 000,00	0,00		405 580,00	405 580,00	405 580,00	405 580,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	62 000,00	0,00		72 448,00	72 448,00	72 448,00	72 448,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00		600,00	600,00	600,00	600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	0,00		110 300,00	110 300,00	110 300,00	110 300,00
6488	Autres	200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7392221	Fonds prééquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	472 618,66	0,00		445 086,17	445 086,17	445 086,17	445 086,17
65132	Prix	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	23 893,66	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
65316	Frais de représentation du maire	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
65568	Autres contributions	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 350,00	0,00		7 653,50	7 653,50	7 653,50	7 653,50
6561	Organismes de regroupement	0,00			60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 25/01/2023

ID : 045-214502726-2023-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	60 000,00	0,00	77 232,67	77 232,67	0,00	77 232,67	77 232,67
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	225 725,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	250,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 650 809,66	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91
66	Charges financières	106 449,20	0,00	104 194,08	104 194,08	0,00	104 194,08	104 194,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	106 449,20	0,00	104 194,08	104 194,08	0,00	104 194,08	104 194,08
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
Total des charges financières et spécifiques		117 449,20	0,00	110 194,08	110 194,08	0,00	110 194,08	110 194,08
Total des dépenses réelles		4 768 258,86	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99
023	Virement à la section d'investissement	434 839,62		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	182 246,72		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		617 086,34		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Déttailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III	B2
--	--	-----	----

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II	III		
	TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
7022	Coupes de bois	1 200,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	420,00	0,00	420,00	420,00	420,00
7066	Redevances services à caractère social	200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
706888	Autres	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7078	Autres marchandises	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à disposition personnel BA, régie	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70846	Mise à disposition personnel GFP de rattach.	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
73211	Atribution de compensation	954 836,00	0,00	954 836,00	954 836,00	954 836,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	34 140,00	0,00	34 140,00	34 140,00	34 140,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
73111	Impôts directs locaux	2 758 067,00	0,00	3 066 400,00	3 066 400,00	3 066 400,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 010,00	0,00	26 690,00	26 690,00	26 690,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	30 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73154	Droits de place	2 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	0,00	30 790,00	30 790,00	30 790,00
74	Dotations et participations (3)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
741121	DSR des communes	38 694,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
744	FCTV/A	11 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
7473	Participation départements	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 000,00	0,00	11 480,25	11 480,25	11 480,25
74748	Participation autres communes	4 000,00	0,00	4 592,10	4 592,10	4 592,10
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	4 569,50	4 569,50	4 569,50
7478211	Participation Etat	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat Compens.exonération taxes foncières	575 387,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 26/01/2023
ID : 045-214502726-20230125

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	6 208,00	6 208,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00
752	Revenus des immeubles	214 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
75888	Autres	13 000,00	0,00	18 300,00	18 300,00
Total des recettes de gestion des services		5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	7 991,20		7 991,20	7 991,20
7761	Differences sur réalisations (négatives)	0,00		7 991,20	7 991,20
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	7 991,20		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 991,20		7 991,20	7 991,20

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DI\ 043$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
									Taux initial	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 620 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 620 000,00									
000001740032	CREDIT AGRICOLE	10/08/2021	01/12/2021	70 000,00	F			0,270	0,312		T	X Echéance constante	A-1	
1863395	CREDIT AGRICOLE	07/02/2022	18/05/2022	350 000,00	F			0,810	0,916		T	X Echéance constante	A-1	
413884E	CASSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/07/2021	09/11/2021	400 000,00	F			0,470	0,000		T	X Echéance constante	A-1	
7008046408	CREDIT AGRICOLE	26/05/2011	25/08/2011	950 000,00	F			4,630	4,630		T	C	A-1	
79144177939533	CASSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	28/04/2011	30/07/2011	2 650 000,00	F			4,660	4,660		T	C	A-1	
8816525/4804585/ND	CASSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2016	23/03/2017	200 000,00	F			0,800	0,805		T	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
1645 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1657 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PHP (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

Saint Cyr en Val - (1) - Commune de St Cyr en Val - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Devise				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00								
1687 Autres dettes (total)						0,00								
Total général						4 620 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023



Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

IV – ANNEXES		B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		ICNE de l'exercice
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 810 972,22					223 341,39	94 194,08	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 810 972,22					223 341,39	94 194,08	0,00
00001740032		0,00	A-1	52 568,45	3,67	F	0,312	13 971,59	127,85	0,00	0,00
1863395		0,00	A-1	340 497,45	24,08	F	0,916	12 760,10	2 719,34	0,00	317,09
413884E		0,00	A-1	351 021,49	8,58	F	0,000	39 390,39	1 580,45	0,00	0,00
70080464408		0,00	A-1	513 000,00	13,33	F	4,630	38 000,00	23 092,13	0,00	0,00
79144177939533		0,00	A-1	1 431 000,00	13,25	F	4,660	106 000,00	65 730,98	0,00	0,00
8816525/4804585/ND		0,00	A-1	122 864,83	8,92	F	0,805	13 219,31	943,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 00/00/00
ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?	Montant couvert O/N (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 810 972,22					223 341,39	94 194,08	0,00	317,09

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement versés au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV****B7.3****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (5)				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				3 871 200,93	3 348 690,74											68 879,76	72 995,22
3F CENTRE VAL DE LOIRE	2019	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 28 LOGEMENTS IMPASSE DE GOBSON "LE PETIT BEAUCHIER"	1 486 878,92	1 371 452,23	35,00	A	F	1,350	F	1,350	-			18 514,61	29 837,11	
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	65 234,00	53 295,30	25,67	A	F	4,300	F	4,300	-			2 291,70	1 152,72	
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	168 113,50	150 847,90	35,67	A	F	4,630	F	4,630	-			6 984,26	1 703,22	
LOGEM LOIRET	2011	P	ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (TRAVAUX)	512 332,00	414 994,43	28,25	A	F	2,350	F	2,350	-			9 752,37	10 144,81	
LOGEM LOIRET	2011	P	1 ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (FONCIER)	267 456,50	231 974,86	38,25	A	F	2,350	F	2,350	-			5 451,41		
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (FONCIER)	49 243,50	40 911,14	33,67	A	F	3,250	F	3,250	-			1 329,61		
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (FONCIER)	194 179,00	131 288,71	18,67	A	F	3,250	F	3,250	-			4 266,88	5 329,61	
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS	94 704,50	77 372,33	25,33	A	F	4,300	F	4,300	-			3 327,01	1 484,88	

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 25/01/2023

SLO

ID : 045-05-2023-001_2023-DE

Saint Cyr en Val - (1) - Commune de St Cyr en Val - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantit	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux actuel (4)	Taux	Index	Niveau de taux			
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS (FONCIER)	9 742,00	8 656,68	35,33	A	F	4,300	F	4,300	-		372,24	104,79	
RESIDENCES DE L'ORLEANais	2012	X Echéance constante	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS VEFA RUE DE LA RACINERIE CONSTRUCITION 12 LOGEMENTS EN VEFA (FONCIER)	556 077,51	452 662,84	29,67	A	F	1,850	F	1,850	-		8 374,26	11 422,63	
RESIDENCES DE L'ORLEANais	2012	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS EN VEFA (FONCIER)	296 277,50	260 974,81	39,50	A	F	2,350	F	2,350	-		6 132,91	4 002,44	
RESIDENCES DE L'ORLEANais	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SITUES RUE BASSE "LE PETIT BEAUCHIER"	170 962,00	154 259,51	34,00	A	F	1,350	F	1,350	-		2 082,50	3 477,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)									0,00	0,00				0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social									0,00	0,00				0,00	0,00	
TOTAL GENERAL								3 871 200,93	3 348 690,74					68 879,76	72 822	

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023



Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux hors opération de couverture.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

		IV
		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	INVESTISSEMENT (total)	
						FONCTIONNEMENT (total)	
65741	2019-14	SUBVENTION	ASSOC SAINT CYR CADRAGES	Association	660,00		
65741	2019-18	SUBVENTION	ASSOC SAINT CYR PHONE CHORALE	Association	2 200,00		
65741	2019-19	SUBVENTION	ASSOC LA ST CYRIENNE ASSOC TERRE SCULPTURE ET AQUARELLE	Association	50 000,00		
65741	2019-21	SUBVENTION	ASSOC TRICOTS BABYCHOU LOIRET	Association	600,00		
65741	2019-22	SUBVENTION	ASSOC U S SAINT CYR ASSOC SUD LOIRE TENNIS DE TABLE 45	Association	200,00		
65741	2019-25	SUBVENTION	MAISON FAMILIALE RURALE DE FEROLLES	Association	20 900,00		
65741	2019-31	SUBVENTION	ASSOC VAL ESPOIR ASSOC SPORT LOISIRS 2CV ASSOC BIBLIOTHEQUE SONORE D'ORLEANS ET DU LOIRET	Association	4 000,00		
65741	2019-37	SUBVENTION	ASSOC SHOL ASSOC COR CAROLI ASSOC COMITE DE JUMELAGE DE ST-CYR-EN-VAL	Association	300,00		
65741	2019-39	SUBVENTION	ASSOC YOGA ST CYR FONDATION DE SOLOGNE ASSOC LES POTAGERS DE LA JONCHERE	Association	1 694,00		
65741	2019-41	SUBVENTION	ASSOC A2PS ASSOC COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 000,00		
65741	2019-42	SUBVENTION	ASSOC COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE ASSOC MAISON FAMILIALE RURALE BEAUMONT LES AUTELS	Etablissement de droit public	80,00		
65741	2019-43	SUBVENTION	ASSOC PREVENTION ROUTIERE	Association	1 500,00		
65741	2021-14	SUBVENTION	OGEC NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	Association	2 000,00		
65741	2019-5	SUBVENTION			1 000,00		
65741	2019-6	SUBVENTION			500,00		
65741	2021-17	SUBVENTION			271,04		
65741	2022-01	SUBVENTION			400,00		
65748	2022-02	SUBVENTION			63 700		
65748	2023-01	Subvention			20 000		
65748	2023-03	SUBVENTION			1 000		
65748	2023-04	SUBVENTION			150		
65748	2023-05	SUBVENTION			250		
					30 000		

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 04-01-2023
ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Ojet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	1,00	14,00	12,84	0,00	12,84
Adjoint Administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,04	0,00	0,04
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	0,00	27,00	25,50	5,00	30,50
Adjoint Technique	C	13,00	0,00	13,00	11,70	0,00	11,70
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
ATSEM Ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistantes maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller Territorial socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistantes-maternelles	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmière soins gén., classe sup.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	3,00	8,00	7,50	3,30	10,80
Adjoint d'animation	C	2,00	2,00	4,00	3,60	0,70	4,30
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,90	2,60	4,50
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Principal 1ère classe							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS de 2000 à 10 000 habitants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		57,00	4,00	61,00	57,84	8,30	64

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 / 2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	TECH		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S Socia.

MS Médico-social.

MT Médico-technique.

SP Sportif.

CLUT Cultural

ANIM Animation.

POL Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de trois mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacancier temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre à temps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat sur le territoire permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il agence temporairement un poste à son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L332).

343-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/01/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Cyr-en-Val, le 23/01/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Cyr-en-Val, le 23/01/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. BERTHIER Philippe	
M. CHABASSOL Alain	
M. DELPLANQUE Didier	
M. GABEAU Michel	
M. GIRBE Alain	
M. LETOURNEUR Guy	
M. MARSEILLE Alain, Adjoint	
M. MICHAUT Vincent, Maire	
M. NICOULAUD Gilles, Adjoint	
M. PINTO Stéphane	
M. POUGET Thierry	
M. PREVOT Martial	
M. TOUSSAINT Jacques	
M. VASSELON Michel, Adjoint	
Mme COULMEAU Maguy	
Mme DURAND Annick	
Mme GADOIS Nathalie	
Mme MELINE Anne-Marie	
Mme NICOULAUD Anita	
Mme PEIXOTO Marie, Adjointe	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Mme RENAUD Catherine, Adjointe	
Mme RIBEIRO Suzana	
Mme SOREAU Evelyne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Cyr-en-Val, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.